

L'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement présente son rapport annuel 2022

Proposition de décryptage de Maxime Chipoy, président de MoneyVox

L'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement a présenté, ce mardi, son rapport annuel 2022. Cette nouvelle édition du rapport annuel est l'occasion de confirmer la progression générale de l'usage des moyens de paiement scripturaux (+8%) observée depuis la crise sanitaire et d'exposer une amélioration générale de la sécurité de ces derniers. En effet, malgré la croissance des flux, la fraude recule de 4% en volume comme en valeur, pour revenir à 1,19 milliards de préjudice.

« La baisse de la fraude est une excellente nouvelle. Elle est spectaculaire sur les paiements par carte bancaire sur internet, en baisse d'un tiers depuis 2019. Ce qui démontre que, malgré un processus un peu pénible, l'authentification forte marche bien. Tellement bien que les fraudeurs sont obligés de passer par le paiement mobile, qui est désormais le « maillon faible » de la sécurité, pour recycler les données de carte bancaire volées. Un maillon qu'il faut absolument renforcer ! », déclare Maxime Chipoy, président de MoneyVox.

La carte, qui confirme encore davantage son statut de moyen de paiement principal du quotidien des Français, voit son taux de fraude se contracter à 0,053 % (contre 0,059 % en 2021), soit le niveau le plus bas jamais enregistré par l'Observatoire. En parallèle, le chèque enregistre également une baisse de son taux de fraude, à 0,073% (contre 0,079 % en 2021), même si celui-ci reste encore le plus élevé parmi les différents moyens de paiement.

« Le chèque, ce moyen de paiement du 19^{ème} siècle, reste le moyen de paiement le plus fraudé : 1/3 des montants fraudés, pour seulement 1,3% des montants payés ! Un moyen de paiement à bannir de ses usages », explique Maxime Chipoy, président de MoneyVox.

Au milieu de ces progrès d'ensemble, l'année 2022 a tout d'abord été marquée par le développement des techniques d'escroquerie et des modes opératoires reposant sur la manipulation, notamment celles reposant sur un appel téléphonique à la victime en usurpant l'identité du personnel bancaire.

« L'occasion aussi de rappeler, face à la multiplication des arnaques au faux conseiller, que jamais votre banque ne vous appellera pour vous demander vos codes de carte bancaire ou d'espace client en ligne. Si vous recevez ce type d'appel, appliquez le bon geste : raccrochez au nez du « conseiller », conseille Maxime Chipoy, président de MoneyVox.

Dans le cadre de vos sujets à venir, notre porte-parole Maxime Chipoy, est à votre disposition pour apporter un décryptage et répondre à toutes vos questions :

- Quel état de la fraude en 2022 ?
- Quel est le moyen de paiement le plus victime de fraude en 2022 ? Pourquoi ?
- Quels sont les bons réflexes à avoir face à une tentative de fraude ?
- Etc...

Pour plus d'informations :

Agence 3icom

Lise Moreau & Wided Nasraoui

06 73 41 08 67 - 06 46 49 09 25

lise@agence3icom.fr - wided@agence3icom.fr

À propos de MoneyVox :

Créé en 2003, MoneyVox (anciennement cBanque) est un site d'actualités, d'explications et de comparatifs sur la finance personnelle et le budget. MoneyVox traite de multiples sujets comme la banque au quotidien, les moyens de paiement, les produits d'épargne, les crédits, les impôts, la retraite, les assurances ou l'énergie. L'équipe se compose aujourd'hui d'une dizaine de journalistes et de professionnels du web. Le site héberge également un forum très actif sur les questions financières.